

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX (BP)

L'acheteur exerçant la maîtrise d'ouvrage

État – Ministères de la Transition Écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Transports, de la Ville et du Logement

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Madame la Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine par décret du 22 avril 2026,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, Préfète de la Gironde par
décret du 22 avril 2026

Objet du marché

RN 141 – Mise à 2 × 2 voies entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Roumazières-Loubert
Reconnaisances géotechniques au droit des passages agricoles n°1 et n°2

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros

N° des prix	Désignation de la nature des prestations Prix exprimés en toutes lettres en € HT	Prix exprimés en chiffres en € HT
1	Sondages pressiométriques et destructifs	
1.1	Amenée et repli d'un atelier de sondage Ce prix rémunère, au forfait, l'amenée et le repli d'un atelier et du personnel qualifié pour la réalisation de sondages pressiométriques ou destructifs. Ce prix comprend la réalisation des documents demandés en période de préparation conformément à l'AE-CCP, la préparation du matériel, l'amenée et le repliement en fin de chantier de l'atelier, le dépôt des DICT, si nécessaire le recueil des autorisations de voiries, la mise en place de la signalisation et de la protection du chantier avec le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence. Ce prix comprend également la visite préalable du site pour définir les conditions d'accessibilités et d'intervention de l'atelier de sondage et les réunions de calage et complémentaires conformément à l'article 9.6 de l'AE-CCP. LE FORFAIT (en toutes lettres) : 	
1.2	Mise en station Ce prix rémunère, à l'unité, la mise en station du matériel pour la réalisation de sondages pressiométriques ou destructifs. Ce prix comprend les petits travaux de débroussaillage, la remise en état des lieux à leur état initial, le rebouchage des sondages avec enrobé à froid pour les sondages sur chaussée et si besoin la mise à disposition d'un agent de l'entreprise pour assurer la sécurité lors du déplacement de l'atelier sur un nouveau point de sondage. Ce prix comprend également la pré-implantation des sondages et le relevé XYZ des sondages à la fin de la campagne. L'UNITÉ (en toutes lettres) : 	
1.3	Plus-value pour mise en station difficile Ce prix rémunère, à l'unité, la mise en oeuvre d'une solution technique permettant de réaliser des sondages dans l'axe ou à proximité d'un fossé existant (remblaiement puis déblaiement, plate-forme d'envol, mat déporté etc..). Ce prix pourra correspondre si besoin à la réalisation d'un avant trou avec des outils manuels (réseaux enterrés à proximité d'un sondage). La facturation de ce prix sera validé par le Cerema suite à la préimplantation des sondages et à une réunion sur site avec l'entreprise. L'UNITÉ (en toutes lettres) : 	
1.4	Forage pressiométrique de 0 à 20 m (NF EN ISO 22476-4) Ce prix rémunère la réalisation d'un mètre de forage pour des profondeurs inférieures à 20 m en vu de la réalisation d'un essai pressiométrique. Ce prix comprend l'enregistrement des paramètres de forage (VA, PO, PI, CR). Cette prestation comprend également le tubage provisoire du forage et la fourniture des fluides de forages lorsque c'est nécessaire pour la parfaite réalisation des essais.	

	LE MÈTRE LINÉAIRE (en toutes lettres) :	
1.5	Essai pressiométrique de 0 à 20 m (NF EN ISO 22476-4) Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un essai pressiométrique sous une pression comprise entre 0 et 5 MPa pour des profondeurs de forage inférieure à 20 m. Il comprend la fourniture les procès-verbaux d'essais. L'UNITÉ (en toutes lettres) :	
2	Rapport géotechnique	
2.1	Rapport d'investigation géotechnique Ce prix rémunère forfaitairement le suivi des sondages, le dépouillement des données, l'établissement des coupes de sondages et la rédaction d'un rapport d'investigation géotechnique conformément à la NF P94 500. LE FORFAIT (en toutes lettres) :	